

Harle piette

Mergellus albellus



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

Espèce monotypique nicheuse de la Scandinavie à la Sibérie orientale, le Harle piette fréquente les zones boisées près des lacs et des cours d'eau. En France, il s'agit d'un migrateur et hivernant peu commun. Régulièrement observé en hiver dans le nord-est de la France, il peut migrer plus au sud et notamment jusqu'en Bretagne lors des vagues de froid. Des effectifs importants peuvent alors être notés comme en 1979 où 1500 à 2000 individus étaient présents dans le pays dont 300 en Bretagne (D).

Statut en Côtes-d'Armor

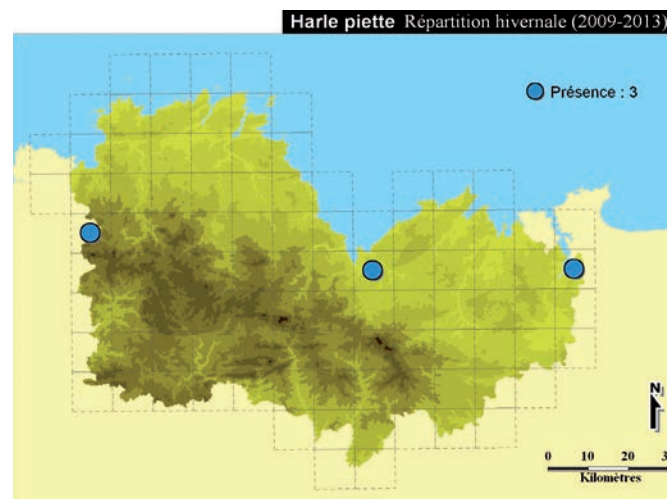
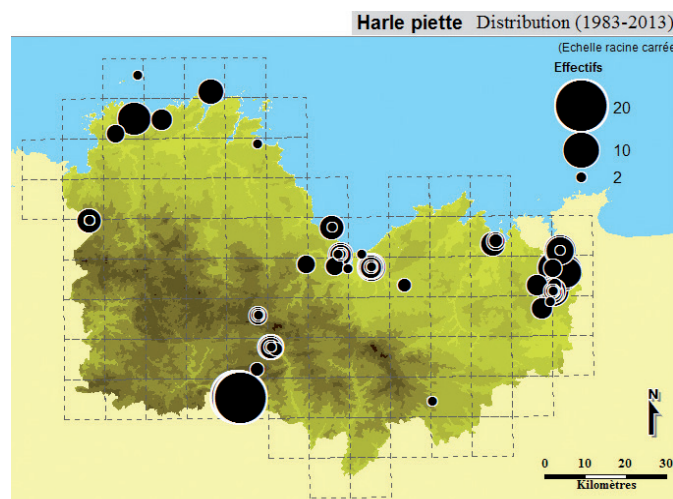
En Côtes-d'Armor, le Harle piette est un hôte occasionnel dans le département, que seul le grand froid pousse dans la région. Ainsi, il a été présent de 1985 à 1987 ainsi qu'en 1991, 1996, 1997, 2003, 2010 et 2012. Migrateur tardif, le Harle piette arrive en moyenne aux alentours du 8 janvier. L'individu le plus précoce a été une femelle observée le 13 décembre 2010 à l'étang du Moulin Neuf (Plouné-rin). Il repart en moyenne vers le 19 février. La donnée la plus tardive concerne 1 mâle à l'étang des Ponts Neufs (Morieux) le 3 mars 1986. Les sites d'observation sont majoritairement les étangs, les retenues d'eau, la plaine de Taden (Rance fluviale) ainsi que les estuaires. En général, l'espèce est observée à l'unité ou en petits groupes (jusqu'à 9 le 20 janvier 1985 au Lenn à Louanec). A noter l'hiver particulièrement rigoureux de 1987 où des observations régulières sont faites entre le 14 et le 31

janvier en différents secteurs du département : port du Légué (Saint-Brieuc), plaine de Taden, les Ponts Neufs (Morieux), Lyvet (La Vicomté-sur-Rance), lac de Guerlédan (Caurel et Mûr-de-Bretagne). C'est sur ce dernier site que le maximum est atteint avec 20 individus comptabilisés en 1987.

Un quart des données concerne l'estuaire de la Rance avec un maximum de 8 individus en février 1991 à la Ville Ger (Pleudihen-sur-Rance) et jusqu'à 6 individus de décembre 1996 à février 1997 pour la plaine de Taden. De nombreux étangs intérieurs ont permis son observation : Moulin Neuf (Plouné-rin), château de Kerduel (Pleumeur-Bodou), lac de Guerlédan, étang de Gourveaux (Saint-Gilles-Vieux-Marché), pont de Kerigan (Le Bodéo), Saint-Bihy, Saint-Julien, Lamballe, Merdrignac. Sur 224 individus observés dont le sexe a été identifié, 62 % sont des femelles et 38 % des mâles.

Tendances et perspectives

Migrateur et hivernant peu commun en Europe, le Harle piette est inscrit à la Directive Oiseaux et classé *Vulnérable* en hiver au niveau national (B; U). En France, aucune tendance particulière ne se dégage pour cette espèce assez rare et plutôt irruptive (D). En Côtes-d'Armor, depuis les années 2000, les effectifs et observations sont en diminution, sans doute en lien avec une succession d'hivers relativement doux.



Auteur : Philippe Lesné
Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.